

COMPTE RENDU RÉUNION PRÉVENTION SÉCURITÉ

17 Septembre 2018

15 présents - 5 élus

Après présentation du compte rendu de la dernière réunion, échange avec la salle :

Il est prévu des caméras en entrée et en sortie des communes de la CCMM mais pas dans chaque commune. Attention, il ne faut pas que cela faire une psychose des cambriolages car les chiffres des cambriolages ne sont pas en hausse sur Messein (Cf réunion du 9 Juillet 2018)

Quel que soit le système mis en place, il faudra toujours alerter immédiatement et directement la gendarmerie, lorsqu'il se passera un fait grave et urgent.

Présentation du dispositif "Voisins vigilants" :

Une inscription sur le site est nécessaire. Des panneaux à disposer dans la commune ainsi que des affichettes et des autocollants à mettre sur les boîtes aux lettres peuvent être achetés par la municipalité.

Sur le site, les "voisin vigilants", chaque quartier est défini et une communauté de voisins est créée. Chaque habitant peut s'inscrire ou non dans cette communauté et choisir le mode d'alerte : par mail, pas SMS.

Une proposition de découpage par quartier du village est faite :

- 1. Rues : des Vallieux, du Haut du clos, Sensiquet, du Jardin des joncs, des Sources, des Fleurs,
- 2. Rues : du Général Leclerc, de la Gare, des Fontaines, de l'Ermitage, du Château
- 3. Rues : des Étangs, des Pâquis, des Nautoniers, du Mercier,
- 4. Rues : Joliot-Curie, Allende, Péri, Pasteur, du Bois de Grève,
- 5. Rues: Martin Luther King, Gandhi, Mandela, des Leuques, du Vieux Marché, de la Forge, des Hommes du fer, des Vignerons, des Tonneliers, du Pressoir, Saint Maurice, des Noires Terres, la Haie la Botte, La Planchelle, Barrès, de la Moze,
- 6. Rues: Veil, Étienne, Arthaud, Pelt, Schuman, Érignac,

Il faudra identifier 1 ou 2 référents par quartier. Il est possible de créer une communauté de voisins pour seulement 1 ou 2 quartiers au démarrage.

Échanges et réflexions des personnes présentes dans la salle :

Ne risque-t-on pas de passer à côté d'un relationnel direct entre les voisins?

Est-on sûr que les habitants sont "motivés" pour être référents ? Ne pourrait-on pas recenser les volontaires afin de s'assurer que ce système est nécessaire ?

Les cambriolages ne sont-ils pas plus importants dans les nouveaux quartiers car les voisins ne se connaissent pas encore suffisamment?

Le système étant déjà en place à Ludres et à Richardménil, Monsieur le Maire propose d'organiser une réunion à la mi-octobre pour échanger et avoir un retour d'expérience avec des utilisateurs, des référents et des élus :

- L'avis d'un référent : les dérives, l'engagement est-il lourd à gérer, combien de temps cela prend ? Qu'est-ce que cela a changé dans son quartier ? ...
- L'avis d'un élu : comment le système a été mis en place sur la commune ? Y a-t-il eu beaucoup de volontaires ? Qu'est-ce que cela a changé dans sa commune ? ...

Autre sujet :

Il est demandé la possibilité d'installer un panneau d'information lumineux. Monsieur le Maire se renseigne sur le coût financier.